

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Juillet 2021- n° 27



Sommaire

- 2-3 L'essentiel de Fleury
- 4-6 Ils ont délibéré
- 7-8 Budget
- 9-11 Commissions
- 12 Vie municipale
- 13-14 Péricolaire
- 15-18 La petite plume
de Marc Chagall
- 19-24 Associations
- 25-26 Revue de Presse
- 27-28 Brèves
- 29 Elus minoritaires
- 30 Coup de projecteur
- 31 Jeux
- 32 Recette / Jeux
- 33-35 Informations



MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY

Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22

E-mail : mairie@fleury.fr

Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 18h30



SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury

Tel 03 87 57 18 37

Heures d'ouverture :

lundi et jeudi de 8h30 à 17h30

mercredi de 8h30 à 12h

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr



Lys Infos, Magazine, édition n°27

Edité par la Mairie de Fleury à 650
exemplaires

Directeur de publication : Gilles
Vavrille

Rédacteur en Chef : Audrey Baumann

**Rédaction, Commission
communication :**

Audrey Choley, Sarah Muller Strecker,
Laurence Schang, Vincent Laurent,
Frédéric Weber

Impression : Mairie de Fleury

Commerces et entreprises au service des Fleuriers

Restauration/Alimentation

Epicierie fine Italienne : SAN LEONE

7B, route Nationale
Tel. 07 76 11 53 00

Du mardi au jeudi : 10h-13h et 15h-19h30
vendredi - samedi de 10h à 19h30

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41
vente aux particuliers

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage
17, rue du Patural
Tel 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79

lefumoirdefleury@gmail.com

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 12h25
sauf le mardi

Café "LE COUARAIL"

28, Rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 39 33 21

Mardi, mercredi: 7h45 à 13h - 18h à 22h30

Jeudi : 7h45 à 13h

vendredi : 7h45 à 13h - 18h à 2h

Samedi et dimanche : 9h à 13h - 18h à 2h

Traiteur DAVID COLLIGNON

7B, route Nationale
Tel. 06 73 84 82 08
FB: cdtraiteur@outlook.fr

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale
Tel. 06 46 23 15 74

Professions Libérales

Ostéopathe

Hélène LAMBRECHT

Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 35 07 95
osteo.lambrech@gmail.com
www.osteo-lambrech.fr

Micro-crèche

Crechendo / Famille Rurale

9, Chemin de Metz
Tel. 03 87 39 37 50
crechendo@outlook.com

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,

Alexia CLARA,

Ambre ISSANCHOU

30A, rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ,

Lucie LALLEMENT,

Claire LEBIENVENU

28 A, rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 38 02 84



Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie
Pierre DESSINGER 5, chemin de Metz
Tél. 09 67 05 00 33 - 06 08 00 17 37

contact@a2c-incendie.fr -

www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G.

Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 30

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire
21, rue Gérard Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamacl@free.fr

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses
Tél. 03 87 52 53 97



Chers Fleuriennes, chers Fleuriens,

Enfin une éclaircie ! et nous l'espérons tous le début de la fin de cette pandémie. Les activités reprennent avec vigueur mais la prudence reste de mise et nous nous devons, pour éviter une reprise, de respecter encore et toujours les gestes barrières.

Cette première année de mandat très atypique restera dans les mémoires assurément. La municipalité s'est obstinément appliquée à faire face aux difficultés à vos côtés. Dans la prévention tout d'abord en fournissant aux Fleuriens une deuxième distribution de masques juste avant le reconfinement.

L'obtention de rendez-vous pour la vaccination étant très difficiles, nous nous sommes également investis pour aider les personnes en difficultés à en trouver un. A ce jour une quarantaine de personnes qui nous ont sollicité ont pu obtenir un rendez-vous et pour certains ont été acheminés par nos soins jusqu'au centre vaccinal.

La vie associative redémarre aussi avec une énergie

renouvelée et toujours cette volonté chevillée au corps d'apporter des moments sportifs, culturels et de convivialité à leurs adhérents. N'hésitez surtout pas à les contacter et utiliser leurs services. Nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif diversifié et de grande qualité.

Les projets sont sur la table, ils ont été budgétés et les dossiers avancent au rythme des demandes de subventions pour en atténuer l'impact financier. Il s'agit principalement de l'éclairage public, de l'agrandissement du cimetière, de l'aménagement de la rue de Lorraine.

A l'heure où j'écris ces lignes, le soleil est de retour comme pour mieux symboliser le déconfinement et à l'approche de l'été je formule le vœu qu'après cette période lourde et contraignante nous puissions jouir pleinement de l'été et de vacances bien mérités.

Bien à vous

Gilles Vavrille

Maire de Fleury



BATI WAT SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente
3, rue des Jardins
Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr
watbledyannick@aol.fr

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets
Christian HAFNER
2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne
Tel. 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin
Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale
Tél. 03 87 52 53 80

HARRY GUZZI

Artiste créateur
Tél. 06 08 65 31 76
harryguzzi@gmail.com

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt
1, rue des Vignes
Tel. 06 98 93 86 65

LEWIS TOITURE

10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35
lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints,
ravalement, isolation
8, rue du Patural
Tel. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

SHRP

Sanitaire et chauffage rénovation
11, rue Lucien Albert
Tel. 07 67 23 89 39
Sylvain-hutin@outlook.fr



Séance du 14 décembre (à huis clos)

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (RPQS) 2019 :

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. (...)

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour) :

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Renouvellement d'adhésion à la Mission Intérim et Territoires du Centre de Gestion :

CONSIDÉRANT que l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale prévoit que les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

CONSIDÉRANT que ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 alinéa 7 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et par convention.

CONSIDÉRANT en outre la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, désigne les

Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissements pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

CONSIDÉRANT que pour assurer la continuité du service, le Maire propose d'adhérer au service Mission Intérim et Territoires mis en œuvre par le Centre de gestion de la Moselle,

Le Maire présente la convention type par laquelle des demandes de mise à disposition de personnels contractuels à titre onéreux dans le cadre de missions temporaires pourront être adressées au CDG 57.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (15 pour) :

APPROUVE la convention cadre susvisée telle que présentée par le Maire,

AUTORISE le Maire ou son délégué à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Moselle, ainsi que les documents y afférents,

AUTORISE le Maire à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG 57, en fonction des nécessités de service,

DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 57, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

* Article 6712 "Amendes fiscales et pénales" :

+ 18 200 €

* Article 023 "Virement à la section d'investissement" :

- 18 200 €

Dépenses d'investissement :

* Opération 10032 "Travaux cimetière" article 2313 "Constructions" :

- 18 200 €

Recettes d'investissement :

* 021 "Virement de la section de fonctionnement" :

- 18 200 €

Séance du 15 février 2021 (à huis clos)**Compte administratif M14, exercice 2020 :**

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme M. Briand, Président de séance.

M. Briand présente le compte administratif M14.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité (14 pour) le compte administratif M14 de l'exercice 2020 affichant les résultats suivants :

Section de fonctionnement : excédent de 164 343.33 €.

Section d'investissement : excédent de 56 906.23 €.

Reste à réaliser, section d'investissement :

déficit de 6 200.00 €.

Décide de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 164 343.33 €.

Compte administratif M49, exercice 2020 :

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme M. Briand, Présidente de séance.

M. Briand présente le compte administratif M49.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité (14 pour) le compte administratif M49 de l'exercice 2020 affichant les résultats suivants :

Section d'exploitation : excédent de 33 320.16 €.

Section d'investissement : excédent de 10 041.34 €.

Décide de porter en report à nouveau en section d'exploitation la somme de 33 320.16 €.

Comptes de gestion M14 et M49, exercice 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide d'approuver les comptes de gestion, M14, exercice 2020 et M49, exercice 2020.

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) 2019 :

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport effectué par le Syndicat des Eaux de Verny doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les douze mois

suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour) :

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2019.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

Redevance d'assainissement :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide de fixer à 1.20 € le montant de la redevance d'assainissement par mètre cube d'eau à compter du 1^{er} mars 2021.

Séance du 13 avril 2021 (à huis clos)**Taux d'imposition 2021 des 2 taxes directes locales :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide de fixer comme suit les taux d'imposition des 2 taxes directes locales 2021 :

Taxe foncier bâti : 26,26 %

Taxe foncier non bâti : 43,76 %

Budget primitif M14, exercice 2021 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 abstentions) décide d'adopter le budget primitif M14, exercice 2021, qui s'équilibre à :

896 510 € en fonctionnement et

201 560 € en investissement.

Budget primitif M49, exercice 2021 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2021, qui s'équilibre à :

101 571 € en exploitation et

39 550 € en investissement.

Motion de soutien :

Le Conseil Municipal condamne sans réserve l'agression odieuse dont a été victime Pierre MUEL, Maire de Marieulles-Vezon.

Son véhicule personnel était stationné à son domicile et a été volontairement incendié. Présent à son domicile, il a tenté d'éteindre l'incendie s'exposant ainsi personnellement et se brûlant gravement.

Cet acte est un véritable traumatisme pour tous les élus et les habitants de Marieulles-Vezon qui en sont profondément choqués. Malgré ces faits, le village de Marieulles-Vezon demeure profondément attaché au savoir-vivre ensemble, à la bienveillance, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité, fondements de la République.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal de la commune de Marieulles-Vezon exprime sa plus vive émotion à l'égard de cet acte criminel et inacceptable malheureusement accompli par l'un de leurs administrés.

Le Conseil Municipal de Fleury, à travers cette motion, entend démontrer son indéfectible soutien à Monsieur Pierre MUEL, Maire de Marieulles-Vezon.

Défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.) - Contrôle des poteaux et bouches d'incendie : Adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes ; Lancement d'une (des) consultation(s) correspondante(s).

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite à la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 (article 77) et le décret n°2015-235 du 27 février 2015, le SDIS a dû mettre en place un règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Jusqu'à présent, le contrôle de ces poteaux d'incendie était réalisé par les pompiers du SDIS. Mais compte tenu de la réglementation susvisée qu'il faut désormais mettre en application, les communes (ou leurs intercommunalités si la compétence leur a été transférée) sont dans l'obligation de reprendre ce contrôle, qui, au travers du nouveau règlement du SDIS, a été allégé pour être porté à une périodicité de 3 ans au lieu de 1 an actuellement.

Monsieur le Maire ajoute qu'en complément, et afin que cette charge ne grève pas leurs finances et n'entraîne pas de nouvelles contraintes techniques,

deux mesures sont proposées aux collectivités concernées (communes et intercommunalités) :

d'une part, une baisse des cotisations du SDIS équivalente au plus au coût du contrôle annuel des poteaux (mise en place en 2019) ;

d'autre part, la mise en place d'un groupement de commandes en vue de conclure des accords-cadres par lots, sur les 5 territoires de Moselle, afin d'optimiser et de réduire le coût de ces contrôles.

(...)

Monsieur le Maire précise que le nouveau groupement de commandes, qui sera mis en place pour le 01/01/2022, n'engendrera aucun frais pour les membres. En effet, le Département de la Moselle, tant au titre de la solidarité territoriale, qu'en qualité de propriétaire de poteaux d'incendie, prendra en charge à la fois les études, la constitution du cahier des charges pour les consultations des entreprises, les mesures de publicité qui y sont liées, ainsi que le suivi de la bonne exécution du marché par Moselle Agence Technique, en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage. Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Département de la Moselle (coordonnateur) a mandaté son assistant Moselle Agence Technique pour créer un groupement de commandes pour le contrôle du parc d'hydrants. (...)

Monsieur le Maire, à la fin de son exposé, sollicite les conseillers municipaux sur ce dossier. (...)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (15 pour), le Conseil Municipal :

AUTORISE l'adhésion de la commune de Fleury au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour le contrôle du parc d'hydrants : poteaux et bouches d'incendie ;

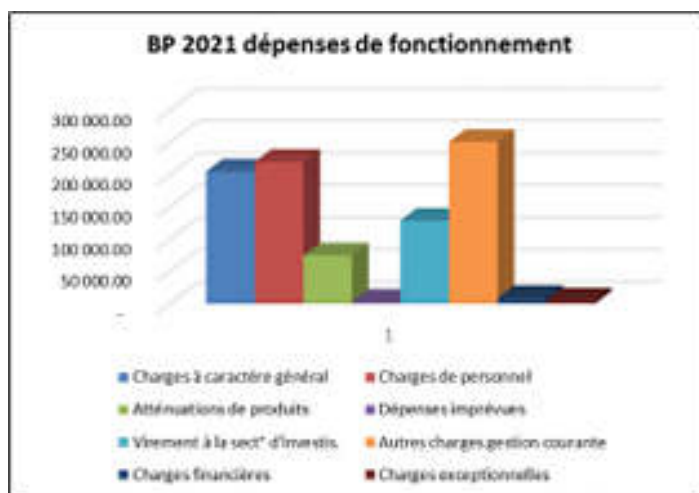
APPROUVE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour le contrôle du parc d'hydrants : poteaux et bouches d'incendie (jointe en annexe) (...)

Vente de terrains :

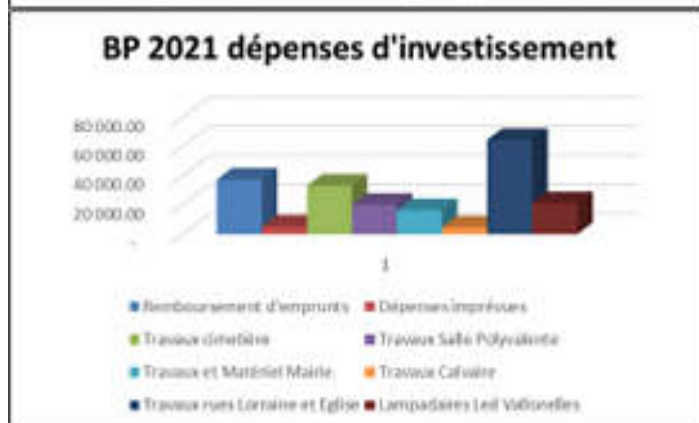
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide de ne pas vendre mais de mettre à disposition à titre gracieux le terrain situé section 2 parcelle 103 « Blanches Terres » d'une surface de 292 m² afin que ce terrain qui est enclavé soit entretenu, ce terrain est situé en zone Nj du PLU.

(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)

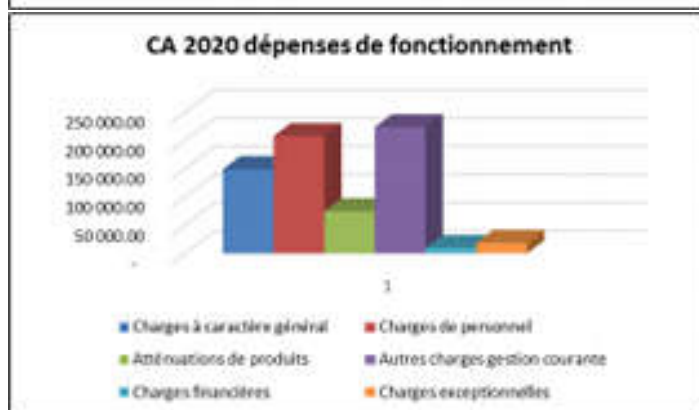
Dépenses de fonctionnement		BP 2021
011	Charges à caractère général	205 150.00
012	Charges de personnel	220 000.00
014	Atténuations de produits	74 800.00
022	Dépenses imprévues	3 000.00
023	Virement à la sect° d'investis.	128 550.00
65	Autres charges gestion courante	250 910.00
66	Charges financières	8 900.00
67	Charges exceptionnelles	5 200.00
	TOTAL	896 510.00



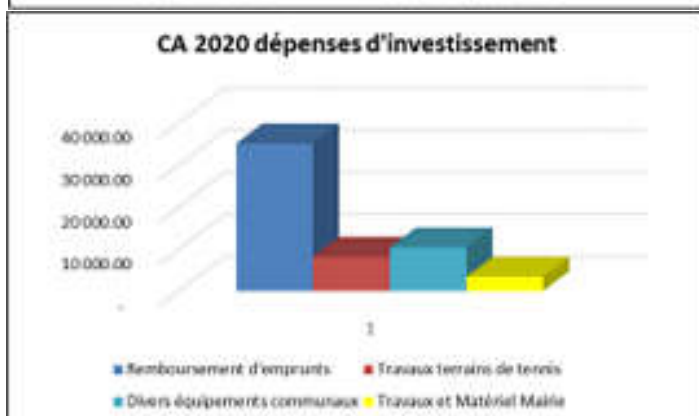
Dépenses d'investissement		BP 2021
16	Remboursement d'emprunts	37 350.00
020	Dépenses imprévues	5 000.00
10032	Travaux cimetière	33 120.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	20 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	16 160.00
10056	Travaux Calvaire	4 500.00
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	64 430.00
10058	Lampadaires Led Vallonelles	21 000.00
	TOTAL	201 560.00



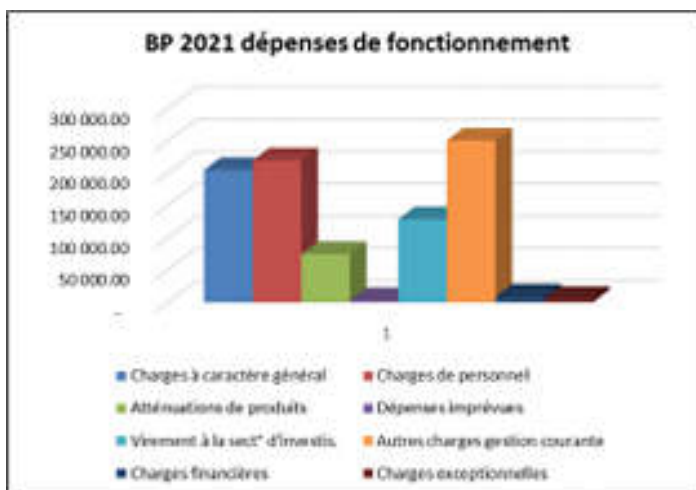
Dépenses de fonctionnement		CA 2020
011	Charges à caractère général	149 383.94
012	Charges de personnel	208 133.67
014	Atténuations de produits	74 579.00
65	Autres charges gestion courante	224 219.72
66	Charges financières	10 092.33
67	Charges exceptionnelles	19 124.63
	TOTAL	685 533.29



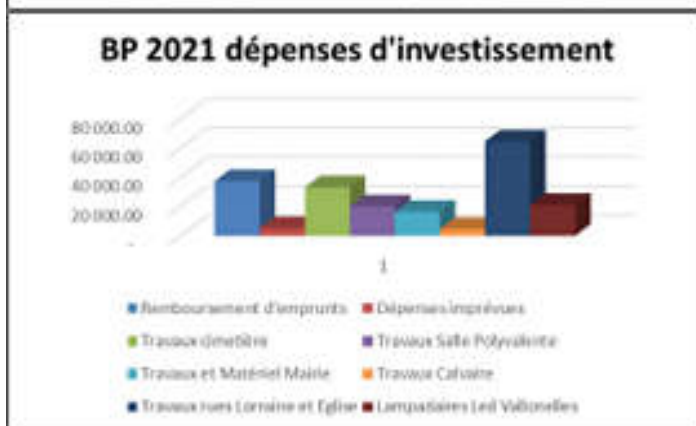
Dépenses d'investissement		CA 2020
16	Remboursement d'emprunts	35 034.36
10036	Travaux terrains de tennis	8 145.87
10038	Travaux et Matériel Mairie	3 402.02
10039	Divers équipements communaux	10 353.60
	TOTAL	56 935.85



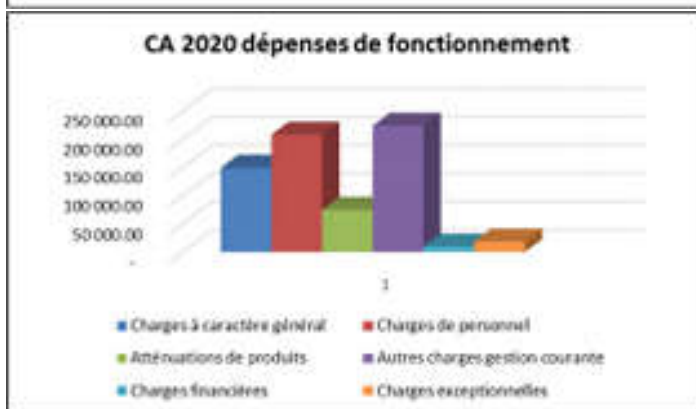
Dépenses de fonctionnement		BP 2021
011	Charges à caractère général	205 150.00
012	Charges de personnel	220 000.00
014	Atténuations de produits	74 800.00
022	Dépenses imprévues	3 000.00
023	Virement à la sect° d'investis.	128 550.00
65	Autres charges gestion courante	250 910.00
66	Charges financières	8 900.00
67	Charges exceptionnelles	5 200.00
	TOTAL	896 510.00



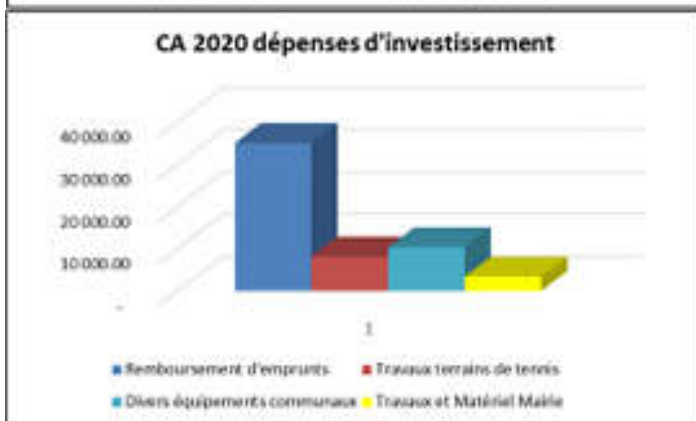
Dépenses d'investissement		BP 2021
16	Remboursement d'emprunts	37 350.00
020	Dépenses imprévues	5 000.00
10032	Travaux cimetière	33 120.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	20 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	16 160.00
10056	Travaux Calvaire	4 500.00
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	64 430.00
10058	Lampadaires Led Vallonelles	21 000.00
	TOTAL	201 560.00



Dépenses de fonctionnement		CA 2020
011	Charges à caractère général	149 383.94
012	Charges de personnel	208 133.67
014	Atténuations de produits	74 579.00
65	Autres charges gestion courante	224 219.72
66	Charges financières	10 092.33
67	Charges exceptionnelles	19 124.63
	TOTAL	685 533.29



Dépenses d'investissement		CA 2020
16	Remboursement d'emprunts	35 034.36
10036	Travaux terrains de tennis	8 145.87
10038	Travaux et Matériel Mairie	3 402.02
10039	Divers équipements communaux	10 353.60
	TOTAL	56 935.85



Travaux

Cimetière

Pour préparer de l'agrandissement du cimetière, un sondage du sol par carottage a été effectué par la société Compétence Géotechnique.

Cette analyse de sol fait partie des prérequis pour autoriser l'extension d'un cimetière.

L'entretien du cimetière est une tâche importante pour nos ouvriers communaux qui ont en début d'année réaménager le jardin du souvenir.

Réseau en eau potable

Les travaux de rénovation du réseau de l'eau potable rue de Lorraine vers le Domaine de la Tour, débuteront en juillet 2021.

Le syndicat des eaux de Verny en charge de l'entretien des réseaux a retenu la société Gilson.

Pendant toute la durée des travaux l'accès à cette zone sera réglementée.



Eclairage public

La municipalité soucieuse d'améliorer les coûts énergétiques et dans le cadre sa politique de développement durable a inscrit à son budget la rénovation de l'éclairage public.

A cet effet les 38 luminaires du lotissement des Vallonelles seront remplacés par des équipements LED, moins énergivores et plus respectueux de l'environnement. Des demandes de subvention ont été faites pour réduire le coût de ces opérations en y incluant le changement de luminaires dans le lotissement des fleurs.

Calvaire

La rénovation de notre Calvaire se poursuit.

La croix a été détachée de son support début décembre, sa réfection est en cours d'achèvement, et elle pourra être remise en place prochainement.

Le support en pierre de Jaumont doit être restauré par une société spécialisée.

La ferronnerie a été démontée, nettoyée, décapée, consolidée, traitée et repeinte par les ouvriers communaux.

L'objectif est de lui redonner son éclat et de lui assurer sa pérennité. C'est un travail minutieux et délicat qui nécessite de prendre toutes les précautions nécessaires afin d'obtenir un résultat probant.



Fibre

Le déploiement du réseau en fibre optique est terminé : la fibre est désormais accessible pour tous les habitants du village.

Les fournisseurs d'accès (Orange....) sont en charges du raccordement des habitations au réseau. Certains raccordements nécessitent toutefois des opérations de génie civil pour être menés à bien, ce qui a pu générer des retards dans les connexions.

La Mairie se tient à votre disposition pour faire remonter les problèmes qui vous pourriez rencontrer.

Aménagement paysager

Au début du printemps, les ouvriers municipaux ont effectué un gros travail de taille, rue du Gros Chêne, rue Gérard Mansion, dans le lotissement des Vallonelles. Ils se sont attelés ensuite au nettoyage des parterres floraux, en prévision des repiquages de semis.

Un programme de plantation a été défini pour regarnir les massifs qui le nécessitaient .

La commune a installé les haies paysagères acquises fin de l'année 2020 sur le côté du terrain de foot, et au niveau du bassin de rétention rue de la Forêt.

Ces haies sont constituées d'essences locales rustiques, elles permettront à terme à la faune et à la flore de se développer harmonieusement.

Nous vous invitons lors de vos promenades à venir admirer ces différents parterres. N'hésitez pas aller jusqu'à la sortie du village pour apprécier le résultat.



Les élections régionales et départementales se déroulent les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Les conseils régionaux, départementaux mais aussi territoriaux s'y renouvelleront.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

Carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire (en cours de validité)...

Pour mettre en place ce double scrutin et afin de répondre aux strictes conditions sanitaires les deux bureaux de vote seront installés à la salle polyvalente sur un court de tennis.

L'entrée et la sortie seront différenciées et un cheminement sera mis en place permettant aux électeurs de participer en toute sécurité. La participation aux 2 scrutins n'est pas obligatoire et des aménagements seront prévus pour répondre à cette possibilité.

L'accès au bureau de vote sera réglementé et limité aux électeurs.

Le port du masque est obligatoire pour toutes personnes pénétrant dans le bureau de vote. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie. Un marquage au sol permettra d'assurer la distanciation entre les électeurs. Une file d'attente pour les personnes prioritaires sera également prévue. Enfin, il sera recommandé aux électeurs de venir avec leur propre stylo pour l'émargement.

Le dépouillement sera lui aussi réalisé dans la salle polyvalente. Le public sera autorisé mais devra respecter scrupuleusement les consignes sanitaires.



Elections régionales 2021

La région est la plus grande collectivité territoriale.

Les élections régionales ont lieu tous les 6 ans, au scrutin de liste proportionnel à deux tours.

Conseil régional : élection :

Les conseillers sont élus au suffrage universel et sont renouvelés intégralement.

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste à deux tours sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région.

Le Président du conseil régional est élu par les conseillers régionaux à la majorité absolue.

Compétences :

Le conseil régional, est en charge par délibérations, des affaires de la région. Diverses commissions se répartissent les tâches.

Le conseil régional a pour compétences : le développement économique, l'aménagement du territoire, les missions sociales, culturelles et sanitaires de la région. Il a en charge la politique de la ville et les transports ; également celle de l'habitation, l'éducation dans les lycées, la formation professionnelle et l'emploi. Il participe à la promotion des langues régionales et son identité, et ce en toute autonomie. La région a défini plusieurs plans d'aides aux entreprises, aux investissements pour développer l'attractivité de la région.

Elections départementales 2021

Le conseil départemental est renouvelé intégralement tous les 6 ans, selon le scrutin binominal majoritaire à deux tours.

Deux conseillers, une femme et un homme élus ensemble dans chaque canton.

Fleury se situe dans le canton de Faulquemont.

Les élections cantonales sont devenues les élections départementales en mars 2015. Les conseils départementaux, anciennement appelés conseils généraux gèrent les départements.

Par sa proximité, et au plus près des habitants, le conseil départemental a la compétence de l'aménagement du territoire, le transport, la culture, le tourisme, la pratique sportive, l'éducation dans les collèges.

Il est en charge de la sauvegarde du patrimoine, la gestion des musées, bibliothèques et de la vie culturelle du département.

Les différentes aides pour l'action sociale et sanitaire, la sécurité (pompiers), soutien à l'emploi représentent le principal coût du budget des collectivités du conseil départemental.

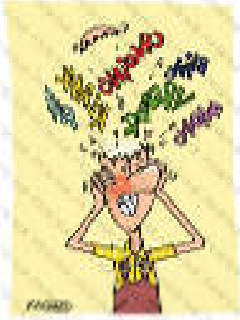
Le Conseil Départemental de Moselle est composé des représentants des 27 cantons qui le compose.



Des incivilités pas invincibles

Nous aspirons toutes et tous à une nature propre et à un village agréable à contempler où il fait bon vivre.

Ainsi la mairie met à votre disposition gratuitement des sacs à crottes, 100 % biodégradables et compostables. qu'ils convient de jeter dans les poubelles prévues à cette effet.



Horaires nuisances

Il est rappelé que les horaires pour effectuer des travaux sont :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Les travaux et autres nuisances sonores sont interdits le dimanche et les jours fériés.

Nous vous invitons à consulter l'arrêté municipal numéro 07/2012.



Notre commune est plutôt bien pourvue en poubelles de ville (13 à ce jour), lesquelles sont géographiquement réparties de manière cohérente. Par ailleurs pour étoffer cette offre, la municipalité va installer au cours des prochaines semaines 6 autres poubelles.



LES CANALISATIONS OBSTRUÉES PAR LES LINGETTES



© 2011 Mairie de Fleury-les-Aubrais

Les lingettes désinfectantes et les masques chirurgicaux ne doivent jamais être jetés dans les toilettes où les caniveaux.

En effet, ils bouchent les canalisations, endommagent les pompes de la station d'épuration et perturbent tous les systèmes d'assainissement des eaux usées.

La bonne méthode est de s'en débarrasser les jetant dans une poubelle.



Le respect des limitations de vitesse dans Fleury (et en dehors bien sûr...) contribue également à une vie de village sereine et courtoise.

Par ailleurs, cette attention comporte de multiples avantages : protection des autres usagers (autos, motos, vélos, trottinettes et piétons), respect de l'environnement, conservation du capital points sur le permis de conduire et économie d'amende routière.

Pour notre porte-monnaie, notre planète, et le respect d'autrui, adoptons les bons gestes.



La Fédération Départementale Familles Rurales de la Moselle, en lien avec son association locale affiliée, Familles Rurales Fleury-Pouilly va développer prochainement une programmation d'animations jeunesse (12-18 ans) !

Dans une période de crise économique et sanitaire, d'accès de plus en plus difficile à l'emploi et de remise en cause des valeurs qui fondent la République, les jeunes peinent à mettre en œuvre leurs projets et l'engagement dans la vie locale s'en trouve fortement diminué.

De plus, avec la crise sanitaire de 2020, la jeunesse a fortement ressenti les effets aussi bien de santé mentale, de sociabilité, de parcours scolaire, de précarité économique et de vie sociale dégradée d'une manière globale. L'épidémie et le confinement ont cependant fait naître ou accélérer une volonté de nouveaux projets chez les jeunes.

La Fédération Départementale Familles Rurales de la Moselle met ainsi un point d'honneur à agir pour les jeunes en milieu rural ne pouvant profiter des infrastructures des grandes villes et souhaite affirmer son engagement dans l'action jeunesse, et permettre de :

Créer un espace multiple d'activités accessible et convivial ;

Animer le territoire, en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible aux jeunes ;

Réduire les inégalités géographiques en offrant aux jeunes un accès aux trésors des plus grandes institutions culturelles ;

Permettre aux jeunes de prendre part à un réseau intercommunal en mutualisant des moyens, des lieux d'accueil et des activités culturelles, ludiques et artistiques.

C'est ainsi que la Fédération, entourée d'un animateur jeunesse va développer prochainement un espace multiple d'activités accessible et chaleureux afin de démocratiser l'accès à la culture grâce aux nouvelles technologies à destination des 12-18 ans.
« Si tu ne vas pas à la culture, la culture viendra à toi ! ».

Basé sur le principe de la flexibilité, l'accueil se

voudra respectueux du rythme et attentes des jeunes :

Expérimentation d'accueils en demi-journée avec des plages 13-20h voir au-delà,

Expérimentation d'accueils les vendredis soir ainsi que les week-ends,

Accueillir les jeunes dans des locaux adaptés et à la hauteur de leurs attentes.

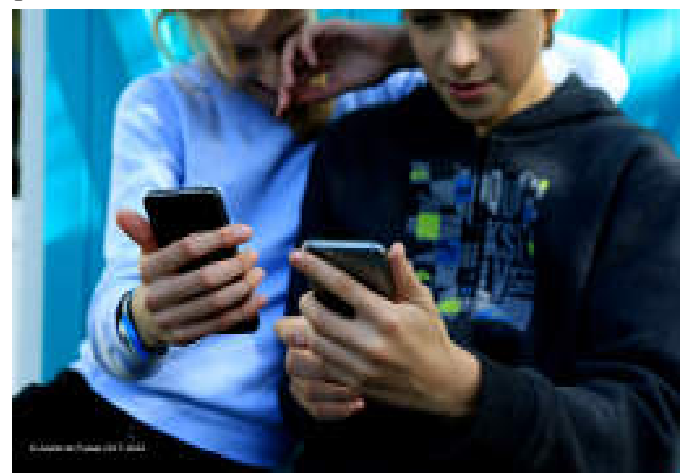
Au cœur du projet : Un musée numérique

Réunissant plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions et musées, une galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite incitant à la curiosité des jeunes. Beaux-arts, architecture, cultures scientifiques, spectacle vivant, c'est une porte ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité. En visite libre ou en mode conférencier pour les jeunes, le Musée numérique est particulièrement adapté aux parcours d'éducation artistique et culturelle.

Le Musée numérique sera ainsi le cœur de l'espace permettant de faire découvrir aux jeunes, à côté de chez eux, les trésors des plus grandes institutions nationales et de toutes les institutions partenaires.

Il sera en libre accès à tous, toujours sous la surveillance de l'animateur jeune qui pourra également jouer le rôle de conservateur du musée en faisant découvrir les secrets des tableaux, en jouant.

Le musée numérique sera ainsi le parfait support de médiation avec les jeunes qui dans une volonté de promotion en lien avec l'animateur jeune, pourront devenir les ambassadeurs du musée éphémère dans leur village et participer à la vie culturelle locale en proposant des visites aménagées en fonction des publics.



En complément du Musée numérique :

- Un espace atelier : le FabLab

Au FabLab, les jeunes pourront réaliser des projets variés : réparer, personnaliser ou transformer des objets (projet numérique, objet décoratif ou de remplacement, outil innovant...), mais aussi découvrir des machines en s'appuyant sur les ressources disponibles. C'est aussi un lieu de rencontre et de créations collaboratives, où chacun pourra trouver sa place à travers des projets collectifs, où les savoirs, les machines et les ressources produites seront partagés pour enrichir la communauté.

- Un espace cinéma : réalité virtuelle

Dans le but de générer une discussion, un débat, un pourparlers, l'animateur pourra offrir aux jeunes un espace de Réalité Virtuelle avec une sélection de contenus immersifs dans une reproduction numérique du monde réel ou dans un monde imaginaire.

Les jeunes pourront se déplacer dans un environnement plus ou moins sophistiqué, en 3D. Ils pourront vivre également une expérience interactive en manipulant virtuellement des objets, jusqu'à en ressentir le poids et la texture en temps réel.

- Un espace scénique

Bals, théâtres, conférences, concerts, ... La Fédération veut proposer aux jeunes un lieu de création et d'échanges. Des spectacles pourront être organisés régulièrement en lien avec des artistes locaux, des structures culturelles et des associations locales. En fonction de la volonté des jeunes, la scène pourra être fixe ou temporaire.

- Un espace médiathèque/ludothèque, coworking

La Fédération souhaite accueillir les jeunes dans un lieu de convivialité, un lieu de vie où la rencontre des jeunes s'opère. Dans cet espace seront présents : un espace café, une salle de lecture, une ludothèque, des ateliers en accès libre. Grâce aux partenariats avec différentes médiathèques et ludothèques de proximité, les jeunes pourront profiter d'un endroit ludique, avec de nombreuses activités variées et renouvelées.

Une campagne de communication aura lieu prochainement.

Informations et communication auprès de la Fédération Départementale Familles Rurales de la Moselle :
03.87.65.47.54



Actualités de l'école maternelle Marc Chagall

Malgré le protocole sanitaire contraignant, nous avons tout de même organisé différentes activités pour égayer nos journées.

La compagnie : Histoires à jouer est venue nous présenter un spectacle sur le thème du cirque : Mélinda, reine de quoi ?

Nous avons passé un excellent moment en compagnie de ces deux artistes.



Le nouveau toboggan est arrivé et il est maintenant en service, pour la plus grande joie des enfants.



CARNAVAL : comme l'année dernière, nous avons anticipé le confinement, en organisant notre CARNAVAL quelques jours avant. Nous n'avons pas dansé ensemble, ni lancé de confettis mais nous étions encore plus beaux que les autres années, pour faire un clin d'œil à ce vilain virus



PAQUES et la chasse aux œufs.

Avant de passer dans les jardins des enfants, le lapin de Pâques est venu semer ses chocolats dans le notre grand espace vert.

Quelles recherches... Mais nous avons tout trouvé !!!

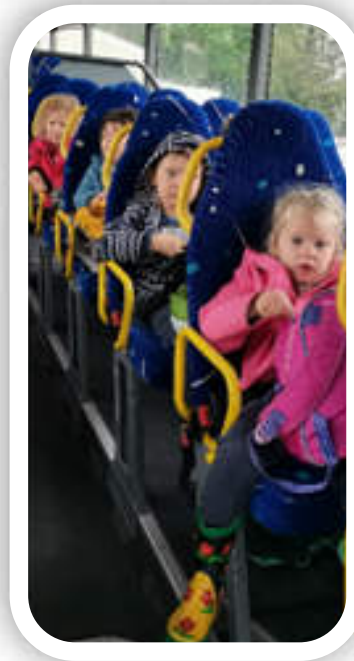


SORTIE à Vigy au centre ADEPPA

Nous avons réservé cette sortie l'année dernière, nous étions donc bien contents de prendre le chemin de Vigy, ce lundi 10 mai .

Chaque section a pu participer à 2 activités différentes. La pluie ayant été annoncée pour toute la journée, nous avons été très très heureux de ne voir que quelques gouttes.

Les enfants ont beaucoup aimé le trajet en bus (le premier pour certains), le pique-nique



Les PS ont fait une promenade en forêt avec Cachou l'écureuil ainsi qu'une visite à la ferme.

Les MS et les GS sont partis à la recherche d'insectes et ont appris à les reconnaître. Ils sont également allés en forêt avec Cachou l'écureuil.



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Depuis janvier, l'école continue ses activités principales d'enseignement au rythme des protocoles sanitaires à destination des établissements. Tout est mis en œuvre pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions de sécurité pour eux et pour leurs proches. Malgré tout, deux classes ont dû fermer pendant une semaine au cours du premier semestre.

Cependant, nous restons en attente de la réouverture des espaces de culture et les vœux émis par les élèves en début d'année allaient clairement vers une amélioration de la situation sanitaire.



Cet hiver la neige nous a donné rendez-vous avec abondance et les jeux traditionnels ont ravi les élèves ; *Haro sur le virus, et espérons que le froid l'endorme à tout jamais !*



Comme nous l'avions évoqué dans le précédent numéro, les élèves préfèrent porter les masques plus enjoués de Carnaval...

« Ces belles princesses veulent garder le plus longtemps possible le secret de leur visage ! »



« Qui sont ceux qui se cachent derrière ces célèbres héros ? »

Les grandes vacances d'été approchent. Les élèves souhaitent, comme vous, profiter de bons moments de repos et de découvertes pendant cette période estivale.

Ils espèrent une rentrée de septembre débarrassée de toutes les contraintes actuelles.

Bonnes vacances !





Malgré une nouvelle année scolaire particulière, l'AIPE a tout de même fait en sorte d'être présente en organisant différentes manifestations de vente par correspondance, telles que :

- la visite de Saint Nicolas et de père fouettard (qui portaient tous deux des masques). Eh oui ! ce n'est pas parce qu'ils sont immortels, qu'il ne faut pas faire attention et respecter les consignes !

- les chocolats pour les fêtes de fin d'année, et de Pâques, nous remercions notre fournisseur les chocolats Dumay,
- le cadeau de fête des grands-mères, sous la forme d'une bouteille recouverte de miniatures œuvres des enfants de notre école,
- ou encore par la vente de fleurs, de plantes aromatiques et autres, produits fournis par "Magasin Vert". Vente que nous avons souhaité étendre aux résidents des deux communes.

Ces manifestations ont permis de faire quelques bénéfices, qui permettront à l'école de pouvoir effectuer des achats aux profits des enfants ou espérons, organiser des sorties et autres activités dès la rentrée prochaine.

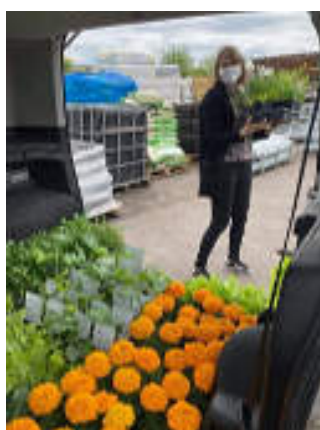
Quant à nous, nous espérons vite pouvoir organiser des manifestations qui plairont aux petits et aux plus grands : halloween avec ses déguisements qui font peur..., la marche du saint Nicolas ou la visite du père Noël, la boum des grands, et bien d'autre encore... Nous foisonnons d'idées.

Et bien évidemment notre traditionnelle kermesse. Cette manifestation conviviale qui clôturera l'année scolaire, où nos enfants dévoilent leur spectacles, où ils peuvent s'amuser aux différents jeux que nous proposons, où l'on peut se retrouver entre amis, voisins, ou famille autour de grillades/frites, et boissons...

Nous profitons de cet encart pour inviter les parents de maternelle et de primaire à nous rejoindre au sein de l'association. Que ce soit pour des aides ponctuelles ou une réelle présence dans la préparation et l'organisation des manifestations. Ou même pour intégrer le comité.

En effet, certaines (oui parce qu'il n'y a actuellement que des femmes, messieurs vous êtes les bienvenus) vont quitter l'AIPE et cela rendra plus difficile le maintien de l'activité de l'association. Alors n'hésitez pas à vous joindre à nous, une équipe sympathique, dynamique et conviviale, qui a à cœur d'amuser et d'émerveiller nos enfants.

L'équipe de L'AIPE



Fleury Football Club

Malgré cette période compliquée de crise sanitaire, le comité et les bénévoles du Fleury FC continuent à œuvrer pour faire vivre et évoluer le club de football local. Les actions sont nombreuses afin de permettre un retour à la normale dans d'excellentes conditions dès la levée des restrictions. Les entrainements se poursuivent dans le respect des mesures sanitaires, que ce soit pour les enfants ou les adultes. Le terrain étant en réfection depuis un certain temps, mais pas encore praticable (car il faut laisser le temps au sol de se stabiliser afin de ne pas réduire à néant tous les travaux effectués), les entrainements ont lieu au parc de Fleury, à côté de la salle des fêtes.



A côté du maintien des entrainements, le club améliore aussi ses locaux pour vous accueillir dans des conditions. En effet, 2 modules de 3 algécos tout équipés ont été gracieusement offerts par la ville d'Augny, pour remettre à neuf le club house et nous offrir une salle de réunion digne de ce nom, mais cela va aussi permettre de monter une salle de musculation pour maintenir les entrainements les jours de grosses intempéries.



Le club enregistre d'ores et déjà de nouvelles candidatures pour ses équipes séniors, et un renouveau dans l'équipe de coaching. Gageons que la saison 2021-2022 sera placée sous le signe de la motivation et de la progression, en espérant que la situation sanitaire permette la reprise du championnat (la FFF ayant décidé d'annuler les championnats amateurs pour cette saison). Si vous souhaitez rejoindre le FFC et son ambiance familiale, que vous soyez sénior ou jeune, n'hésitez pas à prendre contact avec le club dès maintenant.



Association Sportive Tennis Badminton de Fleury
2020-2021 : Année Covid mais oh combien prolifique

Malgré la pandémie, le confinement, la fermeture des salles couvertes et l'arrêt de la compétition, le comité s'est activé pour innover, se préparer, garder le contact avec ses adhérents et surtout trouver des solutions. Retour sur une année sportive spéciale.

Préparer pour pouvoir accueillir nos joueurs



Digicode pour accès et
Éclairage des terrains



Peinture, Cuisine, Bureau
TV en attente de la fibre

Le sport ne s'est jamais arrêté. Bravant le froid sec les joueurs ont répondu présent dès janvier



Initier le Tennis et la diététique : Accueil des enfants de la maternelle et de l'élémentaire
Financement de la venue d'une diététicienne par l'ASTB



LA AIRBADMINTON: Nouvelle discipline



Venez vous renseigner au club : activité d'extérieur ludique et sportive à partager

Adultes en situation d'Handicap :



Accueil de 50 adultes jusque début janvier en partenariat avec l'EPDAH de Marly

Partager le sport est un devoir

Le club à l'honneur

La FFT publie un reportage de 6 pages récompensant le travail réalisé depuis 1988



Rejoignez-nous à la rentrée :

Tennis - Badminton - Air Shuttle - Molky
tc-fleury@hotmail.fr Tel 06.89.99.57.38

Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly



Avec la crise sanitaire due au covid 19 ,la saison 2020-2021 a été très problématique et décevante par l'Association Sport pour Tous et ses adhérents. Tout d'abord un manque significatif d'effectif et pour les licenciés arrêt des courts en présentiel début Novembre, 2020.

Heureusement, pour conserver le lien avec les adhérents, mises en place, par internet, par la fédération E.P.G.V. et notre animatrice principale , des vidéos de gym en Relay et début Janvier séances de gym et de pilâtes animées par Josiane en direct avec l'application zoom, ainsi que de la marche nordique et autre en extérieur.

Des changements importants, pour la rentrée prochaine début Septembre, qui nous l'espérons sera enfin la bonne, sans contrainte, sans peur du virus et en toute convivialité.

En effet, Josiane prend sa retraite et sera donc remplacée par Christine, animatrice diplômée C Q P A L S, comme elle est formée par la grande Fédération du Sport Santé E.P.G.V.

Il y aura aussi Léo instructeur Zumba, également animateur diplômé C Q P A G 2 F, déjà connu de certaines Fleuriennes, puisque celui-ci a organisé plusieurs Zumba Party, les week-ends, dans la salle de Fleury. Charlotte qui assure déjà le cours du lundi matin, animera le cours de pilâtes le jeudi soir.

Des changements, aussi dans les jours de cours et horaires dont voici notre nouveau planning.

Lundi matin de 9H15 à 10H15 Gym Fitness assuré par Charlotte
Lundi soir de 18H 45 à 19H40 Zumba assuré par Léo
Mardi soir de 20H15 à 21H15 Gym Fitness assuré par Christine
Mercredi soir de 18H30 à 19H30 Gym Fitness assuré par Christine
Jeudi matin de 9H15 à 10H15 Gym Fitness assuré par Christine
Jeudi soir de 19H30 à 20H30 Pilâtes assuré par Charlotte

Notre cotisation très abordable, inchangée depuis 2019 vous permet de participer à nos 6 cours par semaine.

Comme les années précédentes, pour les personnes intéressées, l'association propose 2 cours d'essais gratuits et sans engagement, afin de découvrir nos séances de sport santé ; profitez en.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre association.

Nous souhaitons retrouver à la rentrée tous nos adhérents, et, espérant avoir de nouveaux licenciés. A bientôt, prenez soins de vous et bonnes vacances.

Renseignements et contacts:

Evelyne Mallinger : Tél: 03.87.52.68.03
Martine Derruau: Tél: 03.87.52.61.64.
Françoise Deutsch: Tél: 03.87.52.56.06

Mail: sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur: google vernois57 sport pour tous.

Pour **VIBRATIONS**, Chœur mixte de « LA VILLAGEOISE »,



Pour **VIBRATIONS**, Chœur mixte de « LA VILLAGEOISE », l'espoir d'une reprise des répétitions en présentiel en janvier 2021 s'est volatilisé au grès des annonces gouvernementales.

Qu'à cela ne tienne !

Grâce aux outils numériques d'aujourd'hui, nous avons poursuivi nos activités à distance et enregistré 5 chants. Leur diffusion est prévue pour la semaine de la Fête de la Musique.

Les répétitions continuent via notre chaîne « YouTube » privée, avec des vidéos réalisées par notre Cheffe de Chœur.

Aujourd'hui nous avons espoir de reprendre courant juin nos répétitions du vendredi soir. Le protocole sanitaire signé avec la Mairie de Fleury nous permet en effet d'utiliser la salle polyvalente.

Mais au fait, VIBRATIONS c'est quoi ?...c'est qui ?

Ce sont 40 adultes qui ont choisi de défendre la chanson française harmonisée, de BREL à VIANNEY dans des spectacles joyeux et rythmés...le tout dirigé par Anne VICTORION, cheffe de chœur professionnelle, et accompagné en concert par 4 musiciens, également professionnels.

En perspective, un voyage musical entre tourisme et chansons au Québec en février 2022 puis la préparation d'un évènement riche en surprises et en émotions pour fêter nos 40 ans en 2024 !

En attendant, nous vous donnons rendez-vous à notre Assemblée Générale le vendredi 2 juillet 2021...

Cette année il n'y aura pas la traditionnelle « journée Gospel » en novembre...

Restons solidaires et prudents et nous chanterons encore et encore... 🎵🎵





« Les beaux jours reviennent » et SPORT CULTURE LOISIRS est toujours là pour vous !

A l'heure où nous rédigeons cet article, comme bon nombre d'associations, nous travaillons à la reprise de nos cours en présentiel et nous en sommes tellement heureux. En cette année si inédite, nous tenons à remercier pour leur fidélité, celles et ceux qui nous ont suivis, qu'ils soient habitants de FLEURY et POUILLY ou de l'extérieur pour une très grande majorité.

SPORT CULTURE LOISIRS s'est adaptée afin de vous offrir ce que vous méritez et attendez, notamment avec des cours en visioconférence et des séances de marche en petits groupes qui ont remplacé les cours de gym douce.

Cette saison qui s'achève sera marquée par le départ de deux de nos animatrices. Notre plus fidèle tout d'abord, BÉATRICE, a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année afin de nous accompagner dans le choix de son successeur et va profiter d'un repos bien mérité. KARINE, pour sa part, déménage car elle suit son Mari qui est muté.

Nous leur renouvelons ici tous nos remerciements pour ces années durant lesquelles nous avons pu apprécier leurs compétences, leur disponibilité et leur gentillesse et leur souhaitons une excellente continuation dans leurs projets respectifs.

Notre association prépare déjà activement la rentrée et conservera toutes ses activités afin de satisfaire le plus grand nombre : BODY-SCULPT, HATHA-YOGA, GYM DOUCE, PILATES, PILOXING (Intensi-T) et ZUMBA. Pour vous garantir une activité labellisée de qualité, toutes nos animatrices et animateurs sont formés et diplômés dans leur activité.

Nous vous invitons à consulter notre page Facebook pour vous tenir informés.

Les bénévoles de S.C.L. vous souhaitent un bel été. Prenez bien soin de vous et revenez-nous en pleine forme pour entamer une nouvelle saison.

FLEURY Démographie

RL du 11.01.2021

Préserver l'esprit de village tout en se développant

L'Insee vient de publier des chiffres de recensement de la population. Fleury est la seule commune de plus d'un millier d'habitants à connaître une progression de 24,11 % en cinq ans.

La commune du Sud messin est passée de 1045 habitants à 1297. Gilles Vavrille, maire de Fleury, a été conseiller municipal et adjoint au maire lors des deux derniers mandats, de Jean-Paul Eckenfelder. Il commente la politique démographique du village appliquée depuis les années 60.

« En 1962, le village comptait 355 Fleuriliens. En 1969, il y a eu le premier lotissement Des Fleurs, puis le quartier Beau-Site, situé derrière l'école Marc-Chagall. À partir de 1990, le lotissement des Valonnelles a été construit en deux phases, en face de la salle des fêtes. Le village compte alors 1132 habitants en 1995. Enfin, à partir de 2013, est apparu le lotissement les Résidences de Fleury en face du Domaine de la Tour qui était l'ancienne Ferme Albert, et donc en 2018, nous sommes 1297 habitants, selon les chiffres officiels de l'Insee parus en décem-



La tour Saint-Nicolas date de 1580. La préservation d'un monument ancien aide à rétablir l'identité du lieu et crée un lien entre son passé, son présent et son avenir. Photo RL.

bre dernier. La commune s'est développée harmonieusement sur cinquante ans. Sur les 25 dernières années, la progression n'est que de 162 personnes. Ce n'est pas une explosion démographique. On veut garder l'esprit village pour que la commune soit agréable à vivre. »

Anticiper les futurs besoins

« Aujourd'hui, il faut gérer et faire avancer la vie du village, notre rôle d'élu

est d'anticiper les futurs besoins. On réfléchit, depuis quelques années, sur l'évolution du groupe scolaire Marc-Chagall, avec le Sivom qui gère le secteur scolaire et périscolaire.

On a aussi la volonté de garder nos aînés au village en étudiant des solutions de garde à domicile ou en créant des logements adaptés.

Ce projet est une source de dynamisme social et professionnel pour la commune. »

FLEURY Travaux

RL du 19.12.2020

Le cimetière va être agrandi

Lors du conseil municipal du 9 novembre, les élus ont autorisé le maire à engager la procédure en vue de l'extension du cimetière, sur une surface d'environ 17 ares, sur le terrain limitrophe appartenant à la Ville.

Les premiers travaux sont des sondages du terrain afin de vérifier la conformité du sol pour y implanter un cimetière.



Le terrain a été sondé. Photo RL.

FLEURY

RL du 29.12.2020

Les aînés ont été gâtés

Le repas des seniors qui aurait dû avoir lieu fin janvier est repoussé à une date ultérieure pour des raisons évidentes liées à la crise sanitaire. Pour apporter un peu de réconfort aux 50 habitants de plus de 80 ans qui sont restés confinés à Noël ou qui ne peuvent pas voir leur famille, un colis de confiseries a été apporté par les élus.



Photo RL.

FLEURY

RL du 20.01.2021

Connaissez-vous le caractère unique de l'église ?



L'église, inscrite au titre des Monuments historiques depuis 2006, possède un orgue rénové en 2019. Photo RL.



L'église a été construite sur l'emplacement de l'ancienne, bombardée en septembre 1944. Photo RL.

Fleury possède une œuvre architecturale méconnue : l'église de la Nativité de la Vierge Bienheureuse, ouvrage de Georges-Henri Pingusson, disciple de Le Corbusier, qui était l'architecte en chef de la reconstruction en Moselle, en 1947. L'église est inscrite au titre des Monuments historiques depuis 2006, et fait l'objet d'une pro-

tection patrimoniale. Le 23 avril 1962, la première pierre de la nouvelle église de Fleury est posée sur l'emplacement de l'ancienne, bombardée et détruite par l'aviation américaine en septembre 1944. La cible était un supposé émetteur allemand installé dans le clocher.

Conçue en harmonie avec le cadre du village, elle possède

une toiture à deux pans. La nef, soutenue par des piliers implantés dans la crypte, est détachée des murs, elle semble ainsi être en lévitation. L'effet est renforcé par l'éclairage indirect en provenance des bas-côtés, et par la présence d'un plafond suspendu, également décollé des murs. Le cheminement lumineux conduit vers l'autel et

le chœur, éclairés de part et d'autre par de grands bandeaux verticaux en pavés de verre. L'accès au lieu de culte se fait par un jardin planté de tilleuls dont la vocation est de faire la transition entre le monde matériel et le sacré.

Source documentaire : CAUE 57.

FLEURY

RL du 15.05.2021

Périscolaire pendant les vacances : les enfants des parents prioritaires se sont bien amusés

Le périscolaire de Pouilly-Fleury a organisé un service d'accueil minimum pour les enfants de moins de 16 ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Pendant cette deuxième semaine de vacances, Pascaline la directrice, Chloé son adjointe et les animatrices Laurence et Maria ont animé des activités dessin, peinture, volley-ball et tennis de table.

« Dans le cadre d'un projet de spectacle sur le thème de l'écologie, les enfants ont construit deux mobiles, Belle et Poly. En fonction de la crise sanitaire, ce spectacle qui comportera des danses, des chants et un défilé, sera soit présenté aux parents, soit filmé et les CD seront



Les deux mobiles seront en tête du défilé de fin d'année, lors du spectacle dont le thème sera l'écologie. Photo RL

vendus. Les bénéfices serviront à financer en fin d'année scolaire, une sortie sur la protection de l'environnement », explique Pascaline.

FLEURY ET POUILLY

RL du 15.05.2021

École : les élus de Pouilly votent contre le budget 2021 du Sivom

Le Syndicat intercommunal à vocations multiples de Fleury-Pouilly (Sivom), qui a en charge la petite enfance et notamment l'école et l'accueil périscolaire, vit des moments difficiles. Les élus de Pouilly viennent de voter contre le budget 2021.

Les réunions du Sivom (Syndicat intercommunal à vocations multiples) de Pouilly-Fleury sont statutairement non publiques. À l'occasion du vote du budget 2021, Audrey Cholet, la présidente du syndicat et deuxième adjointe de Fleury, a tenu à s'exprimer suite au vote négatif des délégués de Pouilly. Elle a précisé comment a été élaboré ledit budget et pourquoi la participation financière des communes est en augmentation de 55 %. « Nous avons découvert beaucoup de dossiers à régulariser, mal gérés par négligence et aussi par manque de contrôle de l'autorité gestionnaire. La régularisation a déjà impacté le budget 2020 et se poursuit en 2021. Et cette année, vient s'ajouter le coût du changement de la chaudière de l'école, trop longtemps reporté. Je pense que dès 2022, nous reviendrons à un budget moindre. Pouilly demande aussi une révision des statuts du Sivom, j'ai répondu positivement, mais pas avant 2022. Je ne comprends pas pourquoi les élus de Pouilly ont voté contre sans donner de solution. Je n'ai pas voulu utiliser ma voix prépondérante de présidente, je me refuse à passer en force. Maintenant, la situation est entre



Après une première manifestation en février, le collectif pour le maintien de la scolarisation à l'école Marc-Chagall de Pouilly va organiser une seconde action dans les jours à venir. Photo RL

les mains de la prefecture et de la caisse régionale des comptes. En ce qui me concerne, ma priorité reste les élèves ».

Pouilly veut une nouvelle répartition financière

« Jamais on ne s'est mis autour d'une table pour discuter de la répartition financière des communes, regrette de son côté Marlyne Weber, la maire de Pouilly. Le conseil municipal reste cobloqué avec ce qu'il réclame depuis juillet 2020, à savoir la révision des statuts pour mettre en place une

nouvelle répartition financière entre les deux communes. À chaque fois, cette question a été éludée, sous prétexte que c'était trop compliqué. J'ai fait une étude basée sur des années précédentes et on se rend compte que Pouilly paye plus cher par enfant que Fleury. Il est légitime que Pouilly demande une égalité de traitement. On demande que l'on définisse un prix par élève de primaire et de maternelle, et que chacun paye ce qu'il doit pour la fréquentation de l'école ».

Concernant la scolarisation des enfants, rien ne change pour les

parents. « Notre but n'a jamais été d'empêcher les enfants d'aller à l'école de Pouilly-Fleury. C'est ce que j'explique aux familles qui s'en inquiètent. Je veux dire aux parents que pour eux rien ne change. Ils peuvent toujours inscrire leurs enfants à Pouilly-Fleury ou à Metz », précise la maire de Pouilly.

Du côté des parents, qui s'inquiètent de la situation actuelle, une manifestation est en voie d'organisation par le collectif de parents (Facebook « Maintien scolarisation école Marc-Chagall-Pouilly-Fleury »).

Visite guidée

Deux samedis matins ont été consacrés à la visite par l'équipe municipale des bâtiments de notre commune : les ateliers municipaux, le Monuments aux Morts, l'Eglise et la crypte, le cimetière et la Tour St Nicolas. Ce moment convivial a été riche en informations: mieux connaître notre patrimoine pour pouvoir appréhender les travaux à réaliser.



Cérémonie

Ce samedi 08 mai, les Elus, en comité restreint en raison de la crise sanitaire, ont commémoré devant le monument aux Morts le 76^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Une composition florale a été déposée sur notre monument aux Morts pour honorer tous ces soldats. Le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants a été lu.

Un hommage a été également rendu au Gendarme Eric Masson tué dans l'exercice de ses fonctions.

Notre commune a signé une convention avec l'association « **La Bergerie et Compagnie** » afin de lutter contre les chats errants.

Une cage est disponible en mairie pour les capturer. Une fois attrapés, il suffit d'appeler l'association qui viendra les récupérer pour les emmener à la clinique vétérinaire. Une fois pris en charge et soignés, ils seront remis en liberté dans les meilleurs délais à l'endroit où ils ont été trouvés.

Les chats opérés ont une espérance de vie un peu plus longue. Ces derniers réintègrent leur territoire pour une vie plus sereine car ils sont mieux acceptés par les riverains.

La stérilisation apporte de nombreux avantages pour les chats errants .

Ces derniers ne se reproduisent plus et leur population se stabilise, il n'y a plus de marquage par jets d'urine, ils ne se bagarrent plus et il y a ainsi moins de risque de transmission de maladies infectieuses (leucose féline). Ils empêchent également d'autres arrivants de s'installer.

Il est important de rappeler à tous que les chats jouent un rôle essentiel dans la vie des villages ! Ils limitent la prolifération des rats et des souris qu'ils chassent .

L'association la **Bergerie et Compagnie**, basée 9 rue des Quarrées à Ancy-sur-Moselle, est à but non lucratif.

Tous les membres actifs sont bénévoles !

Tous les dons sont les bienvenus ! Qu'ils soient financiers, matériels ou alimentaires...

Pour les joindre : 07 82 86 93 64 - labergerietcompagnie@gmail.com



Caché / Trouvé !

Peut-être avez-vous participé ces dernières semaines à la chasse aux galets ?

Ce concept, né en Angleterre sous le nom de « Love on the rocks », consiste à trouver de petites pierres peintes artisanalement pour ensuite les cacher dans un autre endroit. Les photos des découvertes sont relayées sur Facebook dans le groupe Initiatives solidaires Fleury 57.

Une idée qui peut paraître loufoque et futile mais qui dans cette période de crise sanitaire a rencontré un certain engouement, en permettant une forme d'échanges et de lien social.



Chers Fleuriennes et Fleuriens,

Un semestre s'est pratiquement écoulé, toujours sous l'emprise de la pandémie.
Notre village vit au ralenti, dans l'espoir que les libertés retrouvées au début de l'été perdurent...

BUDGET :

Un Nouvel Esprit Fleury aurait aimé que cette période dépourvue d'actions soit propice à des réflexions menées sur des projets futurs, innovants pour notre village.

Cela n'a pas été le cas. C'est pourquoi, bien qu'ouverts aux éventuelles propositions de la nouvelle équipe municipale, nous nous sommes abstenus de voter le budget 2021 qui ne propose aucune idée novatrice.

- Quid de la transition énergétique ?

- Quid de l'écologie alors que des fonds existent pour mener à bien des projets dans ces domaines....?

ECOLE MARC CHAGALL

De fâcheuses turbulences agitent les communes de Pouilly et de Fleury au sujet de notre école partagée.

Des discussions se sont engagées entre ces dernières mais l'issue de ces échanges reste très incertaine à ce jour...

Quelles que soient les conséquences de cette dissension sérieuse, les propositions d'Un Nouvel Esprit Fleury n'auront pour finalités que le bien-être et l'épanouissement des enfants de FLEURY et de POUILLY, ainsi que les intérêts de notre commune.

En effet, si POUILLY et FLEURY venaient à se séparer, après des décennies de gestion mutuelle de notre école, FLEURY devrait faire face à de nouveaux enjeux financiers, qui pourraient être préjudiciables à notre village.

Nous souhaitons vivement qu'à la rentrée prochaine, les conditions sanitaires nous permettent d'ouvrir à tous, les séances du Conseil Municipal, afin que vous puissiez apprécier le travail qui s'y fait.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Nous restons à votre écoute.

M.CIURLEO A.CHENOT E.VIMBERT.



COUP DE PROJECTEUR



Retour aux sources de la forge
Rencontre avec Virgil PODDIG



Nous sommes partis à la rencontre de Virgil Poddig, dit Viruce, forgeron coutelier. Mussipontain d'origine et autodidacte, il est devenu maître dans l'art de la coutellerie et la taillanderie et utilise des techniques ancestrales, 100 % artisanales.

En France, il est l'un des rares à transformer le minerai de fer comme au bon vieux temps dans des conditions extrêmes, sans outillage moderne depuis maintenant 17 années.

Minerai qu'il va lui-même chercher en forêt à proximité des anciennes mines. Virgil s'appuie sur la technique de Damas, un acier composé d'un grand nombre de couches forgées ensemble pour réaliser couteaux, épées, haches, coupe-chou, épieux, ornés de motifs uniques et élégants sur la surface de coupe de l'objet créé.

Chaque pièce est le fruit d'un travail acharné d'environ 15000 couches superposées d'acier qui lui nécessitent un bon mois de labeur.

Chacune des pièces est unique, chaque lame est une véritable œuvre d'art.



Vous pouvez découvrir ses créations dans son point de vente :
« Promenons-nous », 4, rue du Lancieu à Metz.



Encore merci à vous, VIRUCE, pour votre accueil et longue vie aux forgerons.

Jeux d'observation

NIVEAU : MOYEN

Retrouve les 7 différences qui se sont cachées entre ces 2 images





Pour 4 personnes

- 50g de poudre d'amandes 50g de farine
- 50g de sucre en poudre 50g de mirabelles
- 50g de beurre

Etape 1

Mettre le sucre, la poudre d'amandes et la farine dans une jatte. Mélanger l'ensemble, puis ajouter le beurre divisé en petites noisettes. Malaxer rapidement du bout des doigts en petites boulettes.

Etape 2

Laver et sécher les mirabelles. Les couper en deux et retirer les noyaux. Répartir les mirabelles dans 4 petits plats individuels.

Etape 3

Parsemer le dessus de boulettes de pâte.

Etape 4

Glisser les plats dans le four préchauffé à 210°C (Th 7) et laisser cuire 15 mn.

Etape 5

Déguster chaud ou tiède

Les mots mêlés de l'été



Retrouve les mots proposés de la liste ci-dessous à l'intérieur de la grille. Les mots peuvent être inscrits de manière horizontale, verticale ou en diagonale.

- | | | |
|----------|---------|----------|
| BAIGNADE | DÉTENTE | COPAIN |
| GLACE | PAUSE | LOISIR |
| PLAGE | SÉJOUR | REPOS |
| TOURISME | ÉTÉ | VACANCES |



S	É	T	É	S	D	I	Z	T	L	V	O	E	Q	U
V	E	G	T	O	É	W	P	N	O	Z	L	S	M	M
K	G	C	Y	N	D	J	E	A	I	F	C	U	K	K
T	Z	W	N	E	C	M	O	O	S	E	X	A	Y	L
C	W	Q	C	A	S	A	X	U	I	G	G	P	M	Q
U	O	A	Y	I	C	N	J	B	R	V	E	A	W	P
B	L	C	R	I	P	A	E	W	E	X	D	U	L	P
G	L	U	W	A	V	H	V	E	C	T	A	Q	U	P
S	O	P	E	R	X	A	Y	O	Y	M	N	K	P	T
T	F	D	X	R	X	W	P	O	M	R	G	H	J	B
E	N	V	Q	Y	Z	A	J	H	B	N	I	K	R	A
R	Z	U	X	H	I	M	M	T	J	S	A	P	D	C
D	É	T	E	N	T	E	Z	W	G	D	B	Z	W	V
I	A	A	P	L	R	J	A	G	K	Y	A	W	R	B
J	I	D	D	S	L	G	N	Q	W	Z	Y	E	I	S



La Mission Locale du Pays Messin est un lieu privilégié d'écoute et de dialogue pour les jeunes de 16-25 ans non scolarisés et demandeurs d'emploi.

Avec leur conseiller, ils travaillent à la définition de leurs besoins, à la construction de leur projet de vie dans le respect de la prise en charge globale.

La Mission Locale du Pays Messin accompagne chaque jeune :

- * par des entretiens individuels pour définir un projet socio-professionnel, construire un parcours de formation,
- * par de l'aide à la recherche d'emploi (rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens, ateliers de recherche de contrat, ciblage d'entreprises),
- * par un suivi continu jusqu'à l'autonomie du jeune,
- * par des animations : réunions d'information, ateliers ou forums sur les métiers, les formations, la santé, le logement, la mobilité....,
- * par des visites d'entreprises et d'organismes de formation.

Pour avoir plus de renseignements ou prendre contact, il suffit d'appeler au 03 87 74 56 40 ou par mail à mlpaysmessin@mlpm.fr ou sur notre site : mlpm.fr



Un défibrillateur est installé à la salle polyvalente coté parking et est accessible à tous.

Il ne faut pas hésiter à utiliser un défibrillateur automatique externe (DAE). En effet, même si l'utilisateur n'est pas formé, l'appareil vous guidera afin de réaliser les gestes de premiers secours. Cet appareil est destiné à la réanimation, plus précisément à la réanimation cardio pulmonaire. On l'utilise donc sur une victime d'arrêt cardio-respiratoire

Que faire en cas d'arrêt cardiaque ?

Il convient de placer son oreille près de la bouche de la victime, vérifier que sa poitrine ne se soulève pas et demander à la victime de vous serrer la main afin de savoir si elle respire ou pas. Si la victime ne respire plus, il faut immédiatement donner l'alerte en appelant le SAMU, les pompiers ou un autre numéro d'urgence comme le 112. Vous devrez expliquer la situation : état de la victime, localisation de la victime, numéro à appeler ou toute autre information importante.

Avant d'utiliser un défibrillateur automatique externe, vérifiez que l'appareil se trouve sur une surface sèche, sur une surface qui n'est pas métallique et appuyez sur le bouton Marche.

Mode de fonctionnement du DAE

Selon le défibrillateur et les électrodes, il sera possible de l'utiliser sur un adulte ou sur un enfant. Installer les électrodes : Il est indiqué où doivent se

placer les électrodes : sous la clavicule droite et sur le côté gauche du thorax. Elles doivent être bien positionnées et la peau sèche.

Analyser l'état du cœur : Le DAE va analyser automatiquement l'état du cœur afin de savoir s'il nécessite un choc électrique. Il ne faut pas toucher la victime afin d'éviter de fausser l'analyse. Déclencher le choc électrique : L'appareil est capable de détecter si un choc est nécessaire. En cas de besoin, il déclenchera lui-même le choc électrique. L'appareil donne des consignes sonores notamment pour prévenir de l'imminence du choc et la nécessité de s'éloigner de la victime. Le choc a pour but de resynchroniser les cellules du cœur. Une nouvelle analyse sera faite pour savoir si un autre choc est nécessaire. Si la victime respire à nouveau, il faudra la mettre en position latérale de sécurité.

Grâce à un défibrillateur automatique externe, il est beaucoup plus facile de réaliser une défibrillation de qualité. L'appareil est capable d'accompagner une personne même sans connaissance des gestes de premiers secours ou une formation de secourisme. Un défibrillateur automatique externe permet donc de limiter les risques de décès ou de séquelles graves après un arrêt cardiaque.



L'Association Française de Premiers Répondants (AFPR) est une association créée en 2016 qui lutte pour la survie des personnes victimes d'un arrêt cardiaque. Grâce à **AFPR – Premiers Répondants**, une application mobile gratuite qui permet de géolocaliser des personnes formées aux premiers secours, les Premiers Répondants, dès lors qu'un numéro d'urgence (15 ou 18) a été composé pour signaler une victime. Cela permet de gagner de précieuses minutes dans sa prise en charge, ce qui augmentera ses chances de survie, grâce à une proximité et une rapidité d'intervention.



Vous souhaitez vous former aux premiers secours ou effectuer une remise à niveau, connectez vous à l'application **AFPR – Premiers Répondants**

Si vous êtes déjà formés, n'attendez plus et inscrivez-vous directement sur l'application **AFPR – Premiers Répondants**, disponible sur toutes les plateformes !

En France, **les arrêts cardiaques représentent 50 000 décès par an, soit 150 décès par jour**. De plus, **chaque minute sans réanimation cardio-pulmonaire fait perdre 10% de chance de survie** à la victime. C'est la raison pour laquelle il est primordial d'agir le plus rapidement possible.

Vous êtes en mesure de sauver des vies, rejoignez le réseau des Premiers Répondants !

« J'M' Attaque au stock des déchets plastiques »

L'association (loi 1901) présidée par Monsieur Raoul Urru, est une organisation à but non lucratif dont le siège est situé : 4 rue Aristide Briand 38320 EYBENS.

L'association a pour principaux objectifs :

- Mettre en place un système de repérage et de localisation des déchets plastiques dans la nature : océans, forêts, rivières, fleuves, lacs, montagnes.
- Organiser des opérations individuelles et collectives de ramassage des déchets plastiques en tous lieux et tous continents.
- Promouvoir le ramassage des déchets plastiques en tous lieux et tous continents.
- Aider celles et ceux souhaitant ramasser des déchets plastiques en tous lieux et tous continents.

- Organiser des opérations collectives de ramassage des déchets plastiques en tous lieux et tous continents

Ces ramassages sont effectués par des citoyens bénévoles soucieux de leur environnement et conscients des effets dévastateurs des déchets plastiques sur la nature.

Mme Kerner Isabelle a été désignée représentante de l'association pour le département de la Moselle. Tous les matériels nécessaires aux ramassages ont été donnés gracieusement par différentes enseignes de magasins de bricolage. Ainsi le magasin BRICOMAN d'Augny a fourni à Mme Kerner Isabelle un lot conséquent de sacs pour les déchets, des gants et des masques.

L'association est également présente, par l'intermédiaire de bénévoles engagés, en Angleterre et dans de nombreux pays africains (Sénégal, République du Congo, Côte d'Ivoire...) où des opérations de ramassage ont régulièrement lieu.

Email du correspondant : jmattakaudechetmoselle@gmail.com

Cette association est intervenue, courant du mois de mai, sur notre commune, près de la Seille pour collecter déchets sauvages. L'équivalent de 3 sacs-poubelle ont été ramassés.





COURIR A FLEURY – 57

<https://www.facebook.com/groups/447830499168466/>

Ce groupe Facebook, créé en 2019 a pour but de réunir, motiver et de faire découvrir aux habitants de la commune souhaitant faire de la course à pied, des sentiers, des « singles », et des parcours aux alentours de la commune. Ces rencontres ont souvent pour but de constituer des groupes de niveau en définissant des objectifs à atteindre, la durée ainsi que le rythme que l'on aimerait acquérir.

Que cela soit pour un objectif physique, mental, ou simplement pour **courir en toute sécurité**, courir en groupe reste un avantage, comme dit l'adage :

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! ».

Info pratique :

Tout le monde peut créer une sortie en indiquant sur l'évènement :

- Le jour, l'heure, et le lieu de rendez-vous.
- le type d'exercice (fractionné / sortie longue / sortie courte...)
- la durée de l'exercice (45 min / 1h ...)
- la vitesse de l'exercice (10 km/h...) ou l'allure pour les connaisseurs (6 min/km...)

Ainsi les personnes voulant se joindre au groupe pourront le faire en connaissant préalablement la difficulté de la sortie.

Ces rencontre sportives peuvent se faire tous les jours de la semaine et à toute heure.

[Ce groupe à subit comme tous les autres organismes sportifs regroupant les personnes une mise à l'arrêt temporaire durant l'état de crise sanitaire, il 'devrait' reprendre une activité à la normal courant septembre.]

Sportivement

Jérémy S., habitant de la commune.

Essaim d'abeilles



Le printemps est propice à l'essaimage des abeilles, si vous constatez un essaim ne vous en approchez pas et contactez un apiculteur qui viendra le récupérer.

Site : *LES APICULTEURS CUEILLEURS D'ESSAIMS DE MOSELLE* :

<http://www.essaim-abeilles.org/cueilleurs-essaims-moselle/>



Envie de partager ?

Si vous souhaitez partager votre passion, votre métier,... ou tout simplement une information, n'hésitez pas à venir à la mairie ou prenez contact par mail à l'adresse suivante : mairie@fleury.fr pour une parution dans le prochain Lys Infos.

Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)

Présidente Laetitia Lacroix Tél. : 06 88 21 99 05

ART CULTURE CREATION

Président Philippe Lochon Tel. : 03 87 64 37 86

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON

Président Jacques Remigy Tél. : 06 89 99 57 38

CHORALE LA VILLAGEOISE

Présidente Jeanne Cledat Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB

Président Cédric Subra Tél. : 06 11 59 31 56

FLEURY LOISIRS

Président Aimé Gentit Tél. : 06 62 20 48 12

KANY CLUB

Président André Kremer Tél. : 06 14 84 59 81

SPORT CULTURE LOISIRS

Présidente Martine Nichil Tél. : 06 30 69 08 01

SPORT POUR TOUS

Présidente Evelyne Mallinger Tél. : 03 87 52 68 03

